

LE GYPAÈTE BARBU

UN NOUVEAU PLANEUR SUR LES GRANDS CAUSSES



En mai ou juin, deux ou trois jeunes gypaètes barbus vont être « lâchés » par la LPO dans les gorges du Trévezet sur la commune de Nant. Une opération qui s'inscrit dans un plan national et qui permettra ainsi, à terme, d'observer localement les quatre espèces de vautours présentes en Europe.

Le plan national d'action en faveur du gypaète barbu prévoit de créer un « corridor » permettant de relier les populations alpines et pyrénéennes, ceci afin d'éviter une trop grande consanguinité. La ré-introduction a débuté en 2010 dans le Vercors, et s'est poursuivie en 2012 sur les Grands Causses, en Lozère, sur la commune de Meyrueis. En 2013, ce sont six autres sites européens qui sont concernés, en Autriche, Suisse, Espagne et Italie. Le « lâcher » prévu en Aveyron ce printemps se fera dans une cavité aménagée, et sera entourée par toute une équipe de surveillants. La ré-introduction ne signifie pas, en effet, ouvrir la cage aux oiseaux et les laisser se débrouiller. Ceux-ci font l'objet d'une surveillance et d'un suivi scientifiques précis qui mobilisent de nombreux partenaires et supposent un budget de 140 000 euros par an. Comme en 2012, et pour partager ce projet avec le plus grand nombre (élus, habitants, visiteurs...), la LPO proposera un point

**Bienvenu en Aveyron
au Gypaète barbu**



d'accueil pour observer les gypaètes sans les déranger. De plus, un travail a été engagé avec les écoliers de Nant, chargés de donner des noms aux oiseaux. Ils préparent également un spectacle qu'ils donneront le jour du lâcher.

Jean-François Galliard

« Le conseil général, en participant au financement d'opérations dans le cadre des Espaces naturels sensibles, témoigne de sa volonté de préserver l'authenticité de nos territoires. La réintroduction de ces gypaètes en est un illustre exemple, dans des paysages grandioses tels que ceux de la vallée du Trévezet. Et cela n'est pas du tout incompatible avec un tourisme respectueux de cet environnement exceptionnel ».

SUIVEZ-LES !

Les oiseaux étant équipés de balises GPS, il sera possible de suivre leurs déplacements sur le site internet suivant :

rapace.lpo.fr/gypaete-grands-causses
et sur **www.aveyron.fr**



LPO

C'est dans le cadre de l'appel à projets Espaces naturels sensibles (ENS) que le Conseil général soutient la démarche de ré-introduction du gypaète barbu sur les Grands Causses. En effet, la LPO fut candidate avec un dossier de valorisation des gorges du Trévezet. Une aide de 5 000 euros fut validée par le Conseil général. Dans le cadre de cet ENS, Nant a également lancé une mise en valeur du petit patrimoine bâti et la réhabilitation de sentiers de randonnée. De plus, les terrains sur lesquels les lâchers des oiseaux sont effectués sont des biens sectionnaux de la commune de Nant.